

Cette Assemblée Générale Ordinaire s'est effectuée en mode téléconférence (ZOOM). Elle clôturait l'olympiade 2016/2020 et devait être l'instant du passage de relais entre l'ancien comité directeur et le nouveau CD élu en septembre 2020. A constater qu'aucun des membres titulaires du bureau sortant ne fut présent, aucun document (notes, PV) ne fut même transmis aux entrants.

Etaient conviés : Les 25 Représentants des clubs représentant le corps électoral :

NOMS	PRÉNOMS	T/S	Dept	voix	voix				NOTES
BENAZZI	<i>Abdel Kader</i>	T	14	478	X			1	Présence du suppléant Yann MOSTEL (à 15h45)
VASTEL	<i>Chrysis</i>	T	14	478	478			2	Titulaire présent
DIGNOIRE	<i>Philippe</i>	T	14	478	478			3	Titulaire présent
PITHON	<i>Anni</i>	T	14	478	478			4	Titulaire présent
PITHON	<i>Véronique</i>	T	14	478	478			5	Titulaire présent
BLIN	<i>Véronique</i>	T	50	328	328			6	Titulaire présent
DUHEM	<i>Michel</i>	T	50	328	328			7	Titulaire présent
VIGOT	<i>Sylvain</i>	T	50	328	X			8	Titulaire et suppléant ABSENTS
CABEL	<i>Pierre</i>	T	50	328	328			9	Titulaire présent
LAFONT	<i>Gérard</i>	T	61	228	228			10	titulaire présent (départ 16Hh15 cause couvre feu)
DONNET	<i>Régis</i>	T	61	228	X			11	Titulaire et suppléant ABSENTS
CHEMIN	<i>Frédéric</i>	T	61	228	X			12	Titulaire et suppléant ABSENTS
BEN LAHOUCINE	<i>Hamid</i>	T	61	228	X			13	Titulaire et suppléant ABSENTS
BONNET	<i>Frédéric</i>	T	76	773	773			14	Titulaire présent
CHORFI	<i>Bachir</i>	T	76	773	773			15	Titulaire présent
CLAIN	<i>Jean-Paul</i>	T	76	773	773			16	Titulaire présent
GONZALES	<i>Laurent</i>	T	76	773	773			17	Titulaire présent
LE COADOU	<i>Marie-Cécile</i>	T	76	773	773			18	Titulaire présent
MAAROUF	<i>Asmae</i>	T	76	773	X			19	Titulaire et suppléant ABSENTS
THILLIEZ	<i>Patrice</i>	T	27	616	616			20	Titulaire présent
GOULE	<i>Véronique</i>	T	27	616	616			21	Titulaire présent
ZAMMIT	<i>Jocelyn</i>	T	27	616	616			22	Titulaire présent
PAJANIANDY	<i>Ghislain</i>	T	27	616	X			23	Heure d'arrivée inconnue
FENELON	<i>François</i>	T	27	616	X			24	Titulaire et suppléant ABSENTS
POSTEL	<i>Philippe</i>	T	27	616	616			25	Présence du suppléant Freddy PAILLARD
Nombre de voix saison 2019-2020 :				12948					
Nombre de voix représentées à cette AGO :					9453				

SOIT 73%

Etaient conviés :

a) Les membres du comité directeur :

CRAPET Sandrine (absente excusée)

b) Invité absent excusé :

GOFFIN Jean-Marie

c) Invité absent :

LHERMINIER François

Assistait à la réunion :

BENEITO Corinne, secrétaire administrative de la Ligue.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

Ordre du jour :

1. Allocution d'ouverture par le Président.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/10/2019 (vote).
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 26/09/2020 (vote).
4. Rapport moral du Président sortant (Vote).
5. Suppression des droits d'inscription aux compétitions régionales.
6. Domiciliation du siège du Comité Départemental de Seine-Maritime de Karaté & Disciplines Associées (Vote).
7. Rapport d'activités par le Secrétaire Général sortant et le Directeur Technique Régional sortant (Vote).
8. Projet d'activités 2020/2021 par le Directeur Technique Régional.
9. Rapport des comptes de l'exercice clos 2019/2020 par le Trésorier Général sortant (Vote).
10. Budget prévisionnel 2020 /2021 par le Trésorier Général (Vote).
11. Questions diverses.

Début de séance : 14h30

1. Allocution d'ouverture par le Président Bachir CHORFI (texte in extenso) :

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, chers amis,

Je tiens tout d'abord à exprimer mes profonds regrets pour les absences de François Fénelon, Président sortant de notre Ligue régionale, de Jean-Marie Goffin, Secrétaire Général sortant, de François Lherminier, Trésorier Général sortant et de Gislain Pajaniandy, Directeur Technique Régional, sortant, qui ont été conviés à cette assemblée générale et qui ont décliné à deux reprises notre invitation.

Nous avons donc la tâche d'assurer cette assemblée générale, qui aurait dû se tenir sous l'ancienne mandature, en survolant certains points figurant à l'ordre du jour dont seule l'ancienne équipe est comptable.

2021. Nous y sommes. Cette année si désirée, tant 2020 nous a bousculés, s'annonce à bien des égards, décisive pour nos clubs normands et les nombreux bénévoles que nous sommes. Alors que la crise sanitaire s'étire toujours un peu plus et que le lancement de la campagne vaccinale patine, l'abaissement à 18h00 du couvre-feu est un nouveau coup dur pour nos clubs, qui reprenaient espoir de jours meilleurs. Je tiens à saluer leur courage et les nombreuses initiatives dont ils ont fait preuve durant cette période difficile.

Notre gouvernement devrait être confronté à une crise inédite de la psychiatrie. Elle a explosé au grand jour avec les effets délétères du confinement. Près d'un français sur cinq se déclare aujourd'hui en situation de souffrance psychique.

La vague de pauvreté qui s'est abattue sur nos concitoyens en même temps que le coronavirus n'a pas subitement disparu avec le basculement vers le Nouvel An. Les jeunes et les plus vulnérables sont aujourd'hui particulièrement exposés.

Dans ce contexte mouvant et trouble, il nous faut exprimer davantage de solidarité. Nous avons besoin des uns et des autres. Je vous invite à rester forts, à rester unis. C'est bien collectivement que nous sortirons vainqueurs de cette situation particulière.

Les clubs nous font confiance. Mon souhait pour 2021 : qu'elle se traduise par une hausse significative des licences. Afin que nous ayons toujours les moyens de vous servir le mieux possible. L'optimisme reste de rigueur. Après la tempête arrive toujours l'éclaircie.

Toute l'équipe du Comité Directeur vous adresse ses vœux.

➔ Le texte de cette allocution est donné dans son intégralité (sans aucune modification). Monsieur PAJANIANDY y est signalé comme absent alors qu'il est arrivé bien après sa lecture.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26/10/2019 (Vote) :

Le PV de l'AGO du 26/10/2019 a été rédigé par Monsieur Jean-Marie GOFFIN, Secrétaire Général durant la précédente olympiade. Messieurs FENELON François (ex-président de Ligue), GOFFIN Jean-Marie (ex secrétaire général) et LHERMINIER François (ex trésorier général) étant absents à la présente AGO, c'est dans ce contexte particulier que fut présenté ce PV à l'assemblée générale.

Résultat du vote : (base 8 975 voix)

Contre (s) : 0 / Abstention(s) : 4 → (3(département 27), 1(département 50)) → représentant 2 176 voix (24% des voix).

PV ADOPTÉ. (76%)

3. Adoption du PV de l'Assemblée Générale Elective du 26/09/2020 (vote) :

→ **Patrice THILLIEZ** rappelle qu'il avait demandé lors cette AG que les candidats à la présidence puissent disposer de 15 minutes pour exposer leur projet.

→ **Bachir CHORFI** rappelle également la réponse que fit Mario GRUMIC (directeur juridique à la Fédération), en se référant aux statuts : « Les statuts précisent que seuls les membres nouvellement élus du comité directeur peuvent postuler à la présidence. Il faut donc attendre le résultat de l'élection du nouveau comité directeur avant de solliciter ce temps de parole. »

Aucune autre question n'étant posée, l'AGO adopte le procès-verbal de l'AGE du 26 septembre 2020.

Résultat du vote : (base 8 975 voix)

Contre (s) : 3(département 27) / Abstention(s) : 0 → représentant 1 848 voix (20,6% des voix).

PV ADOPTÉ. (79,4%)

4. Rapport moral du président sortant :

Monsieur François FENELON (président sortant) étant absent à cette AGO et n'ayant transmis aucun document et aucune information, il ne fut pas possible de traiter ce point en lieu et place de l'ex-président et par conséquent de procéder à un vote.

5. Suppression des droits d'inscription aux compétitions régionales :

Le **président CHORFI** propose à l'Assemblée de supprimer les droits d'inscriptions des athlètes pour l'olympiade en cours. **Monsieur THILLIEZ**, président du CDK27 et représentant des clubs demande qu'un vote soit effectué.

Résultat du vote : (base 8 975 voix)

Contre (s) : 1(département 27) / Abstention(s) : 0 → représentant 616 voix (6,5% des voix).

Résolution adoptée. (93,5%)

6. Domiciliation du siège du CDK76 :

Monsieur PAILLARD désire connaître les modalités de cette opération (convention ? contreparties...)

Monsieur THILLIEZ souligne que cette demande peut présenter une inégalité par rapport aux autres départements, par l'utilisation possible, par le 76 des infrastructures Ligue (photocopie, téléphone etc..). D'autre part, « Quelle casquette portera le Président de la Ligue lorsqu'il sera en Ligue. ? »

Le **président CHORFI** assure l'assemblée que cette domiciliation consiste uniquement en une adresse postale. La secrétaire de Ligue retirera en même temps le courrier (boîte postale) de la Ligue et celui du département 76 qui sera alors placé dans un casier réservé à cet effet au CDK76 et mis à disposition au siège de la Ligue, sans recourir à d'autres besoins ou traitements spécifiques.

En contrepartie une indemnité sera versée tous les mois à hauteur de 200 € à la Ligue de Normandie.

Concernant la casquette, le **président CHORFI** précise qu'il est à même de distinguer les prérogatives du Secrétaire Général 76 de celles de président de Ligue.

Résultat du vote : (base 8 975 voix)

Contre (s) : 4(département 27) / Abstention(s) : 0 → représentant 2 464 voix (27,5% des voix).

Résolution adoptée. (72,5%)

7. Rapport d'activités par le Secrétaire Général sortant et le DTR sortant :

Le secrétaire général de l'ancien CD, monsieur JM GOFFIN en poste lors de l'olympiade 2016-2020 ainsi que monsieur Ghislain PAJANIANDY (DTR 2016/2020) devaient rédiger les rapports d'activités. En l'absence de ces documents. Le nouveau secrétaire général Philippe DIGNOIRE élabore le rapport ci-joint à partir de l'analyse des comptes-rendus des comités directeurs.

Compte tenu de ces circonstances, ce rapport se limitera à donner les informations sur les éléments constitutifs des activités : licenciés (pratiquants), clubs, arbitrage, formation, grades, l'ensemble aboutissant aux podiums et ce, pour l'ensemble des **disciplines et styles** affiliés à la Fédération (karaté traditionnel, karaté full contact, Arts martiaux Chinois (wushu), Arts Martiaux Vietnamiens (AMV), Krav maga, etc...) . Cette pluralité des styles impose à la Ligue d'organiser des manifestations et compétitions afin de les faire accéder aux championnats de France, répondant ainsi aux axes définis par la ligue, soit :

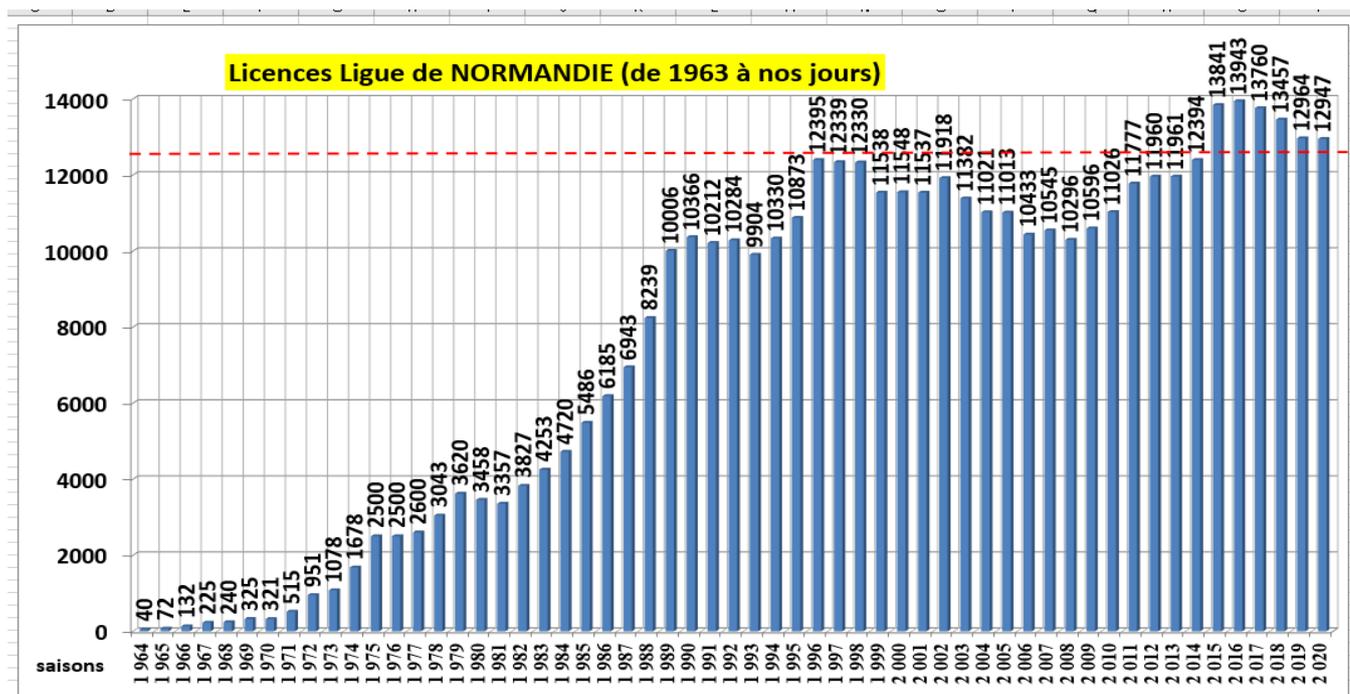
1. *Développement de l'ensemble des disciplines de la FFK.*
2. *Animation sportive pour le plus grand nombre.*
3. *Détection du haut niveau dans les disciplines délégataires.*
4. *Formation aux métiers du sport et à l'arbitrage.*
5. *Développement du sport comme facteur de santé, exemples : tai chi chuan, qi qong...*
6. *Développement de nos disciplines dans le secteur de la santé, plus particulièrement concernant les personnes atteintes de cancer.*
7. *Mise en place d'actions favorisant l'accès de nos disciplines et styles à tous, et ce, en réduisant les inégalités sociales.*

Tous les publics sont concernés par ces objectifs, avec une attention particulière vers :

- Les jeunes scolarisés, les adolescents.
- Les femmes, les habitants des quartiers défavorisés en coordination avec la politique de la ville.
- Les personnes en situation de handicap, les seniors.

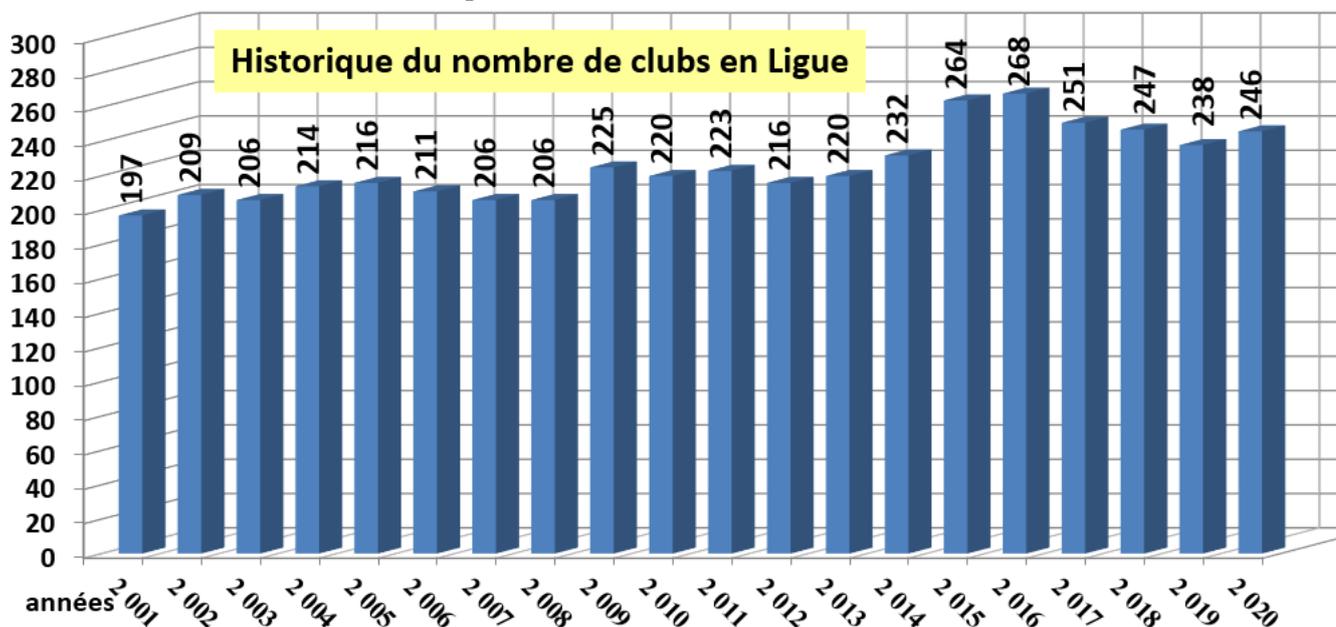
Cette fin d'olympiade fut essentiellement marquée par la pandémie et le confinement qui s'en est suivi, bousculant ainsi tous les calendriers (compétitions, grades)

Dans toute activité sportive, l'**indicateur** majeur est le nombre de licenciés. Pour la saison 2019-2020, celui-ci s'élève, en Normandie à **12 947**, confirmant la baisse continue enregistrée depuis le début 2016.



Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

Les 12 947 licenciés normands se répartissant dans 246 clubs.



TOP 12 (12 premières disciplines)

saison 2019 -2020 (03 août)		
rang discipline (style) :	nombre licences :	%
1) SHOTOKAN	6531	50,44%
2) WUSHU AMC + QI GONG	1150	8,88%
3) SHITO RYU	925	7,14%
4) KRAV MAGA	904	6,98%
5) BODY KARATE	833	6,43%
6) KYOKUSHINKAI	706	5,45%
7) WADO RYU	349	2,70%
8) TAI JITSU	195	1,51%
9) KARATE CONTACT	187	1,44%
10) KARATE FULL CONTACT	149	1,15%
11) AUTRE STYLE	146	1,13%
12) AMV	144	1,11%
Licences comptabilisées :	12219	94,38%
sur Total Licences :	12947	

Le tableau ci-contre dresse la liste des douze premiers styles pratiqués en Normandie (couvrant 94,38% des disciplines et styles pratiqués).

Le développement de ces disciplines passe obligatoirement par la formation continue des pratiquants et des enseignants.

La Ligue s'appuie sur une organisation technique qui lui est "propre", Cette organisation comprend des cadres techniques confirmés et des hauts gradés responsables de domaines techniques spécifiques.

La ligue de Normandie bénéficie d'une excellente école régionale de formation, longuement dirigée par **Jean-Guy FOURNAFOND**. Plus de 1600 cadres y ont été formés depuis sa création. Je remercie **Monsieur Daniel JARDINIER** qui a dirigé efficacement cette école durant la dernière olympiade, ainsi que l'ensemble des formateurs et intervenants de cette école. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur pour l'olympiade 2020 – 2024 : **Monsieur Jean-Michel MADELAINE**.

Pour la session de cette saison, 35 élèves candidats au DIF. Daniel Jardinier responsable de la formation, l'avait initialisée avant le confinement, l'a poursuivie «travail à distance».

Un suivi et une assistance de la Ligue pour la préparation au diplôme DEJEPS via la VOIE VAE sont proposés.

Types Diplômes :	Diplômes délivrés :	Nombre instructeurs :
CBK :	67	56
D.A.F. :	616	506
D.I.F. :	1 007	785
C.Q.P. :	95	91
BPJEPS :	1	1
BEES1 :	166	124
DEJEPS :	32	31
BEES2 :	17	15
DESJEPS :	3	3
TOTAL :	2 004	1 612

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

Le corps arbitral :

ÉTAT au 06 Décembre 2019 : Responsable arbitrage Hamid BEN LAHOUCINE													
Départements →	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE MARITIME		Σ		
Arbitres	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Σ		
Stagiaires	3	1	2	2	6	0	3	3	6	4	20	10	30
Départementaux	5	1	4	4	6	1	2	2	7	3	24	11	35
Régionaux	4	1	9	14	0	2	2	0	8	7	23	24	47
Nationaux	2	0	6	2	2	1	1	1	6	3	17	7	24
Mondiaux	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
Commission Organisation	0	0	2	4	0	0	0	0	1	0	3	4	7
TOTAUX H F	14	3	23	26	14	4	9	6	28	17	88	56	144
TOTAUX DEPARTEMENTS	17		49		18		15		45		144		

123 saison dernière

Il ne saurait y avoir des activités sportives sans corps arbitral constitué.

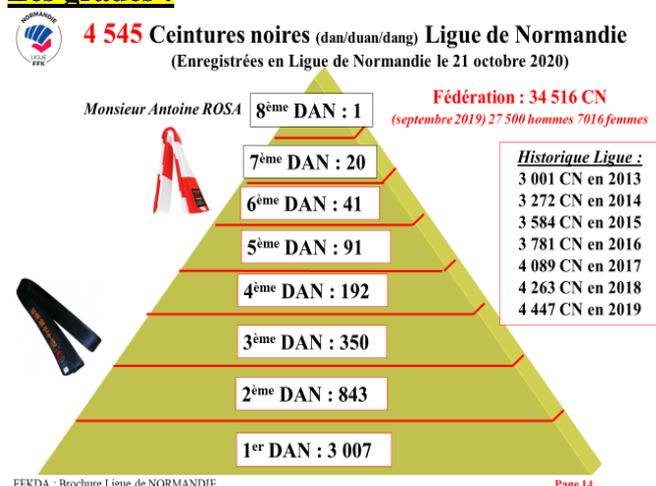
Tout ceci nécessite d'avoir un corps arbitral conséquent, efficace, de maintenir à niveau les connaissances arbitrales, de former de nouveaux arbitres pour les compétitions départementales, Ligue, nationales, voire internationales.

A cet effet, une école régionale a été mise en place avec succès.

Ce corps arbitral fut dirigé par monsieur **Hamid BENLAHOUCINE** durant l'olympiade 2016 – 2020, relais transmis à monsieur **Guillaume BUISSON** pour la présente olympiade.

→ Pour information, concernant l'arbitrage, durant le confinement des stages en visio ont été dispensés.

Les grades :



Deux passages de grades ont pu se dérouler sur la saison et 3 stages de préparation aux grades pour les différentes disciplines.

LES ANNULATIONS : cause covid19, 3 dates de passages de grades du 1er au 5ème dan ont été annulées, toutes disciplines confondues.

Les podiums : (SAISON 2019 – 2020)

Départements. et Classement	14	27	50	61	76	Σ
Or	10	16	1	0	2	29
Argent	9	12	0	0	6	27
Bronze	17	20	2	0	7	46
Σ podiums 1ère à 3ème places	36	48	3	0	15	102
5ème place	10	9	1	0	6	26
7ème place	2	7	0	0	1	10
Σ podiums 1ère à 3ème places	12	16	1	0	7	36
TOTAUX	48	64	4	0	22	138

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

Réunions administratives : (SAISON 2019 – 2020)

- 3 comités directeur les 28/09/2019 – 22/02/2020 – 20/06/2020
- 3 réunions commissions financières les 17/01/2020 – 30/01/2020 – 29/05/2020
- 3 réunions de bureau les 17/01/2020 – 30/01/2020 – 29/05/2020

Les stages : (SAISON 2019 – 2020 – Extrait CD du 20 juin 2020)

ONT PU SE DEROULER :

- 6 stages combat avec Mamoudou
- 5 stages d'arbitrages avant le confinement, dont un stage pour le Wushu et un stage de karaté contact sous la direction du nouveau référent régional, Jean-Christophe BLANFUNE
- 1 stage de détection de jeunes talents animé par Franck BISSON
- 1 stage par M Antoine ROSA
- 2 stages de Krav-maga dont un avec les experts fédéraux, Alain FORMAGGIO et Patrick VINCENT
- 3 stages pour le Wushu
- 2 jours de stages lors des 48 heures d'arts martiaux avec notamment les interventions de Loïc MARTY, Bernard BILIKY et Karim WALEED CHALY.

ONT ETE ANNULES DANS CADRE DU CONFINEMENT DU AU COVID 19 :

- Le 2ème stage de découverte prévu avec Alexandre BIAMONTI.
- L'OPEN Combat Alcino ALVES PIRES.
- Les Championnats de Normandie VETERANS Combat & Kata
- Des examens de grades, pour l'ensemble des disciplines
- Des sessions de formation en présentiel au DIF
- Le 2ème stage prévu avec M ROSA
- La stage de karaté santé prévu avec M TOURNAFOND
- Le stage de préparation aux grades prévu avec Jean-François TISSEYRE.
- Le Challenge Normand
- Le stage de Body karaté

COMPTE RENDU COMMISSION MEDICALE (Docteur Anni PITHON)

Saison 2019-2020 et Olympiade 2016-2020

Suite à la démission du Dr Samir BENABBAS, et Thierry ETONGO, sur fond de revendications à la fois financières et de reconnaissance, j'ai pris en charge la commission médicale à partir de la saison 2017/2018.

Après négociation de nouveaux tarifs, j'ai pu constituer un pool de médecins et d'assistants afin de pouvoir assurer dans de bonnes conditions l'assistance médicale des compétitions.

Lors de la première saison, j'ai « surmédicalisé » certaines compétitions, ce qui a entraîné un surcoût pour la ligue, depuis, les besoins ont été réajustés.

J'ai demandé à l'équipe médicale, en plus des soins, de tenir un tableau des blessures à chaque compétition, ce qui me permet d'établir des statistiques.

Grâce à ces statistiques et à une bonne communication entre les médecins et le responsable d'arbitrage, nous avons pu réduire le nombre de blessures et notamment de blessures graves.

Lors de la saison 2017/2018, le taux de blessures était en moyenne de 10,3% dont 0,7% de blessures graves

Saison 2018/2019, le taux de blessures était descendu à 8,4% en moyenne dont 0,5% de blessures graves.

La synthèse détaillée des chiffres de blessures a été fournie lors des 2 dernières AG ; 3 points sont à noter :

- *Le Wushu est pourvoyeur de plus de blessures que le karaté (16,6% vs 6,6%), y compris pour les blessures graves (1,3% vs 0,4%)*
- *Le nombre de blessures est en moyenne 2 fois plus important sur le dernier tiers de la journée que sur les 2 premiers tiers*

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

- *Il faut rester vigilant sur chaque compétition, le médecin devant alerter le responsable d'arbitrage dès que le nombre de blessures augmente anormalement, pour que le responsable recadre aussitôt les arbitres*

La saison 2019/2020 ne peut être comparée à ces moyennes car il n'a pu être effectué que 5 compétitions en raison de la crise sanitaire.

Si on compare ces 5 compétitions aux 5 identiques de la saison précédente, on note une augmentation du pourcentage de blessures totales (7,22% vs 6,48%), avec augmentation des blessures légères (6,65% vs 5,46%), stabilité des blessures moyennes (0,49% vs 0,48%) et diminution des blessures graves (0,08% vs 0,31%). On note également que le nombre de blessures dans le dernier tiers de la journée est inférieur au nombre de blessures dans chacun des 2 premiers tiers par rapport aux années précédentes, mais il faut tenir compte du fait que le nombre de compétiteurs était inférieur, ce qui fait que les compétitions ont sans doute fini plus tôt.

Je dispose actuellement d'un réservoir de 8 médecins (moi compris) et 1 assistant pour assurer l'ensemble des compétitions de la ligue, en fonction de leurs disponibilités, qui, comme vous vous en doutez, sont de plus en plus réduites du fait de la pression horaire de leur travail habituel.

Dr Anni PITHON

Ph DIGNOIRE : Avant de conclure ce rapport d'activités, j'adresserai des remerciements particuliers envers Madame Corinne BENEITO, secrétaire administrative de la Ligue. Ses qualités de polyvalence, ajouté à sa connaissance encyclopédique de nos arcanes sont un atout pour notre Ligue, d'autant plus en ces temps troublés de passation des pouvoirs doublés d'une crise sanitaire. Merci Corinne.

Je vous remercie de votre attention. (Philippe DIGNOIRE – Secrétaire Général de la Ligue)

➔ **v. GOULE, P. THILLIEZ et F PAILLARD** demandent une modification sur le rapport d'activité :

Page 4 paragraphe médical /Modification prise en compte : « Saison 2019/2020 et Olympiade 2016/2020. »

➔ **P. THILLIEZ** demande au **Docteur Anni PITHON**, s'il était sûr qu'il y avait eu des blessés lors des dernières compétitions wushu. **Anni PITHON** étant **en possession de chiffres** fournis par les médecins sur place) répondit par l'affirmative.

➔ **F. PAILLARD** signale qu'un nombre important de blessures en wushu est dû aux combats avec contact.

Résultat du vote : sur base 9 453 voix, car arrivée de Yann MOSTEL (478 voix), suppléant de Kader BENAZZI)

Contre (s) : 0 / Abstention(s) : 3 ➔ représentant 1 848 voix (19,5% des voix).

Résolution adoptée. (80,5%)

8. Projet d'activités 2020/2021 par le Directeur Technique Régional :

Texte transmis à la Ligue par Monsieur Kader BENAZZI

Mesdames et Messieurs,

Nommé récemment depuis le 17 octobre dernier, ma mission initiale fut d'étudier les candidatures devant constituer la nouvelle équipe ETR pour l'olympiade 2020-2024 et d'élaborer, avec le Président Bachir CHORFI, le calendrier prévisionnel pour la saison 2020-2021, malheureusement, le 2ème confinement et peut être un 3ème qui se profile nous empêchera de réaliser nos manifestations et rencontres sportives initialement prévues.

Dans l'attente du feu vert gouvernemental nous ramenant à une situation normale, des actions ont cependant été mises en place en mode Visio et ce, pour conserver un lien étroit avec nos arbitres, jurys grades et licenciés dont 30% manquent à l'appel.

C'est au cœur de cette situation quelque peu inhabituelle et à la fois compliquée que je vous prie de recevoir mes meilleurs vœux de santé et d'espoir.

Amitiés sincères à tous, Le 14/01/2021 - Kader Benazzi DTR-Normandie

Résultat du vote : (base 9 453 voix)

Contre (s) : 3(département 27) / Abstention(s) : 0 ➔ représentant 1 848 voix (19,5% des voix).

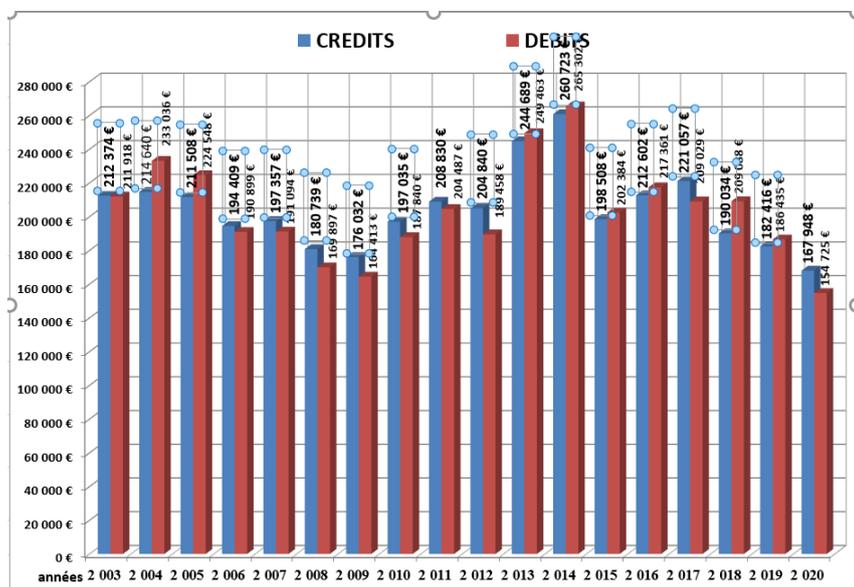
Résolution adoptée. (80,5%)

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

9 Rapport des comptes de l'exercice 2019/2020 par le Trésorier Général sortant :

Le trésorier général de l'ancien CD, monsieur François LHERMINIER devait rédiger le rapport financier de l'exercice 2019/2020. En l'absence de monsieur LHERMINIER, le nouveau trésorier général Frédéric BONNET, nouvellement élu présente le rapport ci-joint.

Pour rappel : Le cabinet d'audit (KPMG) est chargé de la vérification des comptes. Son compte-rendu est consultable au siège de la Ligue. Ce CR a été transmis aux membres du CD et aux représentants des clubs.



Le graphe ci-contre, nous montre que la saison 2019/2020 enregistre les valeurs crédit et débit les plus basses de ces 18 dernières années, cette baisse étant la conséquence directe de la pandémie liée au covid19 entrainant une réduction du nombre des manifestations sportives. Cette réduction impactant implicitement le bilan financier.



COMPTE DE RÉSULTAT 2019/2020

saison 2019/2020	
Ventes passeports + livres	
Ristournes licences fédérales	9 894 €
Manifestations	21 834 €
Subventions d'exploitation	77 242 €
Cotisations clubs + Ecole Cadres	57 500 €
Produits exceptionnels & financier	1 479 €
TOTAL DES PRODUITS	167 949 €
Achats passeports, diplômes	2 667 €
Achats consommables	8 360 €
Services extérieurs	73 201 €
Impôts et taxes	2 193 €
Charges de personnel	41 439 €
Charges courantes	135 €
Reversement Comités	20 125 €
Amortissements	6 358 €
Charges financières	1 €
TOTAL DES CHARGES	154 479 €
RESULTAT NET	13 470 €
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	247 €
RESULTAT NET	13 223 €

déplacements :	30 025 €
déplacements CM	
prestations externes	1 360 €
locations	2 053 €
restauration :	14 768 €
affranchissements :	1 163 €
indemnités arbitrage :	8 891 €
indemnités stages :	105 €
téléphone :	1 166 €
indemnités organisation :	782 €
indemnités athlètes	
redevances photocopies :	714 €
indemnités école des cadres/stages	
Frais sportifs : 61 027 €	
locations immobilières :	840 €
crédit-bail mobilier :	1 808 €
entr.rep. / bien immobilier :	578 €
primes d'assurances :	807 €
maintenances :	266 €
charges locat. & co-prop :	683 €
divers : Cadeaux, dons	949 €
Gestion des locaux : 5 931 €	
honoraires :	12 256 €
location mach. à affranchir :	913 €
documentations tech. & Générale :	142 €
annonces et insertions :	295 €
missions :	1 071 €
cotisations :	370 €
Frais administratifs : 6 242 €	

Le compte de résultat de la saison 2019/2020 fait ressortir un résultat d'exercice net de **13 223 €**.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

➔ **Ph DIGNOIRE** : Le montant du poste "déplacement" apparaît élevé en proportion des activités réalisées, ceci s'explique par l'application d'un tarifaire à remboursement variable teinté de sectarisme, inéquitable en ce qui concerne les indemnités kilométriques. Le nouveau tarifaire va être présenté au prochain CD Ligue.

Résultat du vote : (base 9 453 voix)

Contre (s) :1(département 27) / Abstention(s) :4(3 dept27 – 1 dept14) ➔ représentant 2 942 voix (31,1% des voix).

Résolution adoptée. (78,9%)

10. Budget prévisionnel 2020 /2021 par le Trésorier Général :

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	10 500	70 - Vente de produits finis, de marchandises, Prestation de services	23 403
Achats matières et de fournitures	7 500	74 - Subventions d'exploitation	64 112
Autres fournitures	3 000	État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
		CNDS	2 500
61 - Services extérieurs	10 674		
Locations	6 200	Région	20 000
Entretien et réparations	3 000	Conseil Départemental	
Assurance	810	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Documentation	300	Organismes sociaux (à détailler)	
Divers	364	Fonds Européens	
62 - Autres services extérieurs	42 120	Aides privées (fondation)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 500		
Publicité, publication	1 000	Autres recettes (précisez)	
déplacements, missions	31 800	FFKDA	41 612
Frais postaux et télécommunications	2 400		
Services bancaires et autres	420		
64 - Charges de personnel	41 300		
Rémunérations des personnels	31 800		
Charges sociales	9 500		
65 - Autres charges de gestion courante	34 450	75 - Autres produits de gestion courante	1 065
Cotisation CROS	500	756. Cotisations	57 000
Restauration, hébergement	14 000		
Reversement cotisations	19 950	758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	136	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	6 400	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	145 580	TOTAL DES PRODUITS	145 580
Bénéfice	0	Déficit	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	10 500	87 - Contributions volontaires en nature	10 500
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	9 000
862 - Prestations	1 500		
864 - Personnel bénévole	9 000	875 - Dons en nature	1 500
TOTAL	156 080	TOTAL	156 080

L'élaboration d'un budget prévisionnel en période de pandémie COVID19 est un exercice non aisé car dépendant total des instances fédérales, des partenaires et directives gouvernementales.

La Ligue s'adaptera aux circonstances environnementales et financières.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

→ **Monsieur THILLIEZ** rappelle une réflexion qu'il avait émise en début d'AGO portant sur la nécessité, la pertinence voire l'utilité du poste de secrétaire administrative occupé par Madame Corinne BENEITO.

→ **Monsieur CHORFI** : Corinne, avec ses 34 ans de présence en Ligue, est la mémoire de cette dernière. La gestion au quotidien, d'une entité de plus de 12 000 licenciés répartis dans 250 clubs, nécessite impérativement des connaissances et des pratiques que Madame BENEITO détient par son expérience.

Le poste de secrétariat administratif assure, par sa pérennité, la continuité administrative au fil des olympiades et compense l'inévitable indisponibilité des membres bénévoles du CD.

Résultat du vote : (base 9 453 voix)

Contre (s) :1(département 27) / Abstention(s) :4(3 dept27 – 1 dept14) → représentant 2 942 voix (31,1% des voix).

Résolution adoptée. (78,9%)

11. Questions diverses :

→ **Véronique GOULÉ**

« Un reversement des 65% du montant des 57 000 € de la cotisation fédérale aux clubs normands soit un remboursement de 162€50 p/Club ?

Sur le versement par la FFKDA des 57 000 € à la LR de Normandie de cotisations fédérales 2020/2021 35% soit 19 950 €, ont été ventilés et reversés aux différents départements normands. Le montant restant soit 37 050 €, se devait normalement être reversé au ZID pour accomplir leurs missions et objectifs des ZID. La LR Normandie n'ayant pas de ZID, les actions n'étant pas menées, ce montant au lieu de rester thésaurisé en LR de Normandie, nous demandons qu'ils soient reversés directement aux clubs Normands ayant acquitté leurs cotisations en 2019/2020, ce qui ferait environ un montant de 162€50.

→ **Bachir CHORFI** :

La répartition du règlement de la cotisation fédérale est décidée en assemblée générale fédérale. Lorsqu'il n'existe pas de ZID, ce qui est le cas pour notre territoire, les 65 % sont destinés à la Ligue puisqu'elle assure l'ensemble des missions et activités qui sont confiées aux ZID. Il en a toujours été ainsi en Normandie. La Ligue n'a pas les moyens ni les ressources pour répondre favorablement à cette requête, devant elle-même assumer de lourdes charges.

→ **Véronique GOULÉ**

« Un remboursement des 10 € sur les passeports sur les achats depuis le début du 1^{er} confinement (17/03/2020) jusqu'à ce jour ? »

« Dans la mesure où nombre d'activités subventionnées n'ont pas eu lieu, et persuadé que la vocation de la LR normandie n'étant pas de thésauriser. Nous demandons d'utiliser une partie de ces finances pour rembourser une partie de l'achat des passeports, notamment les 10€ par passeport reversé à la LR Normandie par la FFKDA sans contrepartie... »

→ **Bachir CHORFI** :

Ce sujet est lui aussi de la compétence de notre Fédération et implique une décision en assemblée générale fédérale.

→ **Freddy PAILLARD** :

« Dans l'ancien ordre du jour, il apparaissait :

Domiciliation du siège du Comité Départemental de Seine-Maritime de Karaté & Disciplines Associées. Dans le nouvel ordre du jour, cela n'apparaît plus ?) »

→ **Point traité en 7**

→ **Freddy PAILLARD** :

« Quelle est la vision de la Ligue de Normandie pour le développement des Discipline Associées ? »

→ **Bachir CHORFI** :

La Ligue est bien évidemment partante pour le développement des disciplines associées, mais il faut avant tout des volontaires des disciplines concernées pour assurer leur pilotage car elles requièrent des compétences. La Ligue travaille, sans distinction, pour l'ensemble des disciplines/styles.

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ORDINAIRE du 16 Janvier 2021

→ **Freddy PAILLARD :**

« *Quand les représentants de clubs se déplacent aux AG fédérales, ils sont remboursés des frais de déplacement Est-ce qu'il est prévu la même chose pour les représentants des clubs normands pour les AG de la Ligue de Normandie ? Notamment pour de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue du 26/09/2020 à Lisieux* »

→ **Bachir CHORFI :**

La commission financière planche actuellement sur le tarifaire de l'ancienne équipe qui n'était pas équitable. Précise que de nombreuses personnes déclarent aux impôts leurs déplacements par renonciation au droit de remboursement de frais. En effet un bénévole ayant engagé des frais dans le cadre d'une activité associative peut décider de ne pas demander de remboursement. Cet abandon de frais peut, dans les conditions posées par la réglementation, permettre à un bénévole de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des frais abandonnés dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour la prise en charge des Grands Electeurs (représentants des clubs) aux AG, cela n'a pas été prévu sur la grille tarifaire de l'ancienne équipe. Question à mettre à l'ordre du jour du prochain comité directeur de la Ligue.

→ **Patrice THILLIEZ** précise que la Fédération reviendra sur le système des votes par les clubs, précise également que les passages 4ème Dan vont être rattachés aux Comités Départementaux qui auront les Juges nécessaires, sur proposition Fédérale, en cours de validation au 31/01/2021 et mise en application en février 2021.

→ **Said BARKA** demande que les PV des AG (Projets puis Adoptés) ainsi que les CR des CODIR (Projets puis Adoptés), soient mis sur le site de la Ligue.

→ **Corinne BENEITO** (secrétaire administrative) se dit interpellée par les propos entendus concernant la nécessité et la pertinence de son poste. Un groupe de représentants : **Pierre CABEL, Bachir CHORFI, Philippe DIGNOIRE, Frédéric BONNET** ...l'interrompt pour lui dire qu'elle n'a pas à se justifier et que son travail est pleinement reconnu par tous dans sa qualité.

L'assemblée à l'unanimité félicite les nouveaux hauts gradés :

7ème Dan : M. **Salem YEDDOU** et M. **Patrice GUILLON**

6ème Dan : M. **Ghislain PAJANIANDY**

Lors du tour de table, un certain nombre de participants (Chrysis VASTEL, Laurent GONZALES ...) ont émis le sentiment, lors des débats d'un manque de projection sur l'avenir : « *regardons devant et non derrière* ».

Fin de séance : 18h45

Le Président

Bachir CHORFI



Le Secrétaire Général

Philippe DIGNOIRE

